

Nouvelle étude de prévalence des mutilations génitales féminines : Selon les estimations plus de 35 000 filles et femmes concernées en Belgique !

Le 28 juin 2022

Aujourd'hui les résultats de la nouvelle étude de prévalence des mutilations génitales féminines en Belgique commandée par Sarah Schlitz et Frank Vandembroucke ont été présentés. L'étude a estimé le nombre de filles et femmes impliquées et conclut que plus de 35.000 seraient concernées.

Les mutilations génitales féminines (MGF) sont une violation des droits humains et une violence basée sur le genre pouvant engendrer de nombreuses complications physiques et psychologiques tout au long de la vie. Selon l'UNICEF, au moins 200 millions de filles et de femmes vivant actuellement dans 30 pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie ont subi une forme de mutilation génitale : clitoridectomie, excision ou infibulation. En tant que pays d'accueil des filles et femmes qui fuient la guerre ou les violences de genre, la Belgique est également concernée et il est important d'estimer le nombre de personnes touchées afin d'adapter nos dispositifs de prévention et de prise en charge spécifique.

Cette étude, la quatrième du genre depuis 2007, a été commandée par Sarah Schlitz, Secrétaire d'Etat à l'Égalité des genres à l'Égalité des chances et à la Diversité et Frank Vandembroucke, Ministre de la Santé Publique. Elle a été menée par des chercheuses du GAMS Belgique et de l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles (AVIQ) avec un large consortium d'institutions (CGRA, Fedasil, Médecins du Monde, IWEPS, ONE, Opgroeien, Fedasil, ULB, IWEPS). Elle repose sur une méthode d'estimation indirecte à partir des données du registre des populations et des prévalences des MGF dans les pays d'origine. Plusieurs sources de données ont été utilisées afin de tenir compte de la deuxième génération, des demanduses d'asile et des personnes en situation irrégulière.

L'étude estime que plus de 23.000 femmes excisées vivent en Belgique et que plus de 12.000 filles mineures nées de mamans excisées sont à risque de subir une mutilation génitale féminine si aucun travail de prévention n'est fait (année 2020). Plus de 16.500 filles et femmes excisées ou à risque vivent en Région flamande (cela représente une augmentation de 45% par rapport à l'année 2016) contre 10 000 en Région Bruxelles-Capitale et 8 800 en Région wallonne. Chaque année, 1.700 femmes excisées nécessitant une prise en charge appropriée accouchent dans une maternité belge.

“Cette augmentation importante peut s’expliquer par l’accueil de femmes originaires des pays où les mutilations génitales féminines sont pratiquées à plus de 90% comme la Guinée et la Somalie. Ces femmes ont été excisées dans leur pays d’origine, leurs filles nées en Belgique (2ème génération) sont à risque d’être excisées si aucun travail de prévention n’est fait. Or, on sait que les moyens mis dans la prévention ne sont pas encore égaux sur tout le territoire, notamment pas suffisants en Flandre » nous dit **Fabienne Richard, Directrice du GAMS Belgique et une des auteurs de l’étude.**

A cette occasion, la Secrétaire d’Etat **Sarah Schlitz** a annoncé le lancement de deux campagnes. La **première campagne** vise à faire connaître les deux centres de prises en charge accrédités par l’INAMI (situés au CHU St Pierre “CeMAViE” et à l’UZ de Gand) qui offrent un accompagnement holistique aux femmes excisées (médical, psychologique, sexologique, chirurgical). La **seconde campagne**, qui sera lancée en 2023, a été sélectionnée par l’appel à projets *Tant Qu’il Le Faudra*. Elle vise à sensibiliser les familles concernées et les professionnels sur les risques d’excision lors des départs en vacances. Un outil a été mis en place par le GAMS Belgique, « le détectomètre », pour évaluer les risques de manière objective.

Sarah Schlitz a déjà entrepris plusieurs actions depuis le début de son mandat, comme la diffusion, avec le Ministre **Vandenbroucke**, d’un manuel spécifique à destination du corps médical.

Elle a aussi inscrit plusieurs mesures pour lutter contre les mutilations génitales féminines dans son *Plan d’Action National de lutte contre les violences 2021-2025*, adopté en novembre dernier.

Le Plan prévoit notamment :

- de renforcer la **formation** des professionnels de la santé sur les violences sexuelles et intrafamiliales, en ce compris les MGF.
- d’examiner si un enregistrement systématique des données relatives aux MGF est possible.
- d’augmenter le nombre de protocoles de prise en charge des MGF au sein des services de maternité.
- de soutenir **financièrement des associations spécialisées** sur le sujet et de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de terrain.
- d’**octroyer un titre de séjour aux parents** de filles risquant de subir des mutilations génitales dans leur pays selon le principe du droit au respect de la vie familiale et en tenant compte de l’intérêt supérieur de l’enfant.
- d’**organiser un séminaire européen** pour la prévention et la protection contre les MGF et violences sexuelles, qui réunit des experts en matière d’éthique, de pédiatrie, de médecine légale, de droits de l’enfant, de prévention de la petite enfance et de médecine scolaire.

Sarah Schlitz : “Les vacances d’été commencent dans quelques jours, une période critique pour les femmes et filles à risque de mutilations génitales qui partent dans leur pays d’origine. Ces pratiques inacceptables sont terriblement nuisibles tant physiquement que mentalement.

Aucune femme au monde ne devrait avoir à subir cela. Il était primordial pour moi d'intensifier la lutte contre ce phénomène et d'objectiver encore davantage la situation. Le GAMS réalise un travail essentiel depuis plus de 25 ans, c'est un acteur incontournable de la lutte contre les MGF en Belgique et en Europe. Chaque année, le GAMS accompagne plus de 700 femmes victimes de MGF. Son action est reconnue à l'international et il était indispensable pour moi de soutenir leurs projets”.

L'action belge pour protéger les filles de l'excision est reconnue à l'étranger. Le GAMS organise notamment des dialogues avec les parents de filles ou jeunes femmes à risque de mutilation génitale, avant qu'elles ne passent leurs vacances dans leur pays d'origine.

« *Cette étude conjointe nous donne enfin une vision claire de l'ampleur de cette pratique néfaste en Belgique. Les résultats sont stupéfiants. C'est pourquoi nous continuons à offrir un soutien aux filles et aux femmes qui sont victimes de MGF. Du point de vue de la santé publique, nous veillons à ce que le personnel du secteur des soins de santé soit suffisamment formé pour s'occuper de ce groupe précaire. Les vidéos (<https://www.health.belgium.be/fr/news/instaurer-le-dialogue-sur-la-desinfibulation>) qui ont été distribuées permettent de discuter de ce thème sensible de manière accessible »*, relève le Ministre **Frank Vandenbroucke**.

Plusieurs recommandations ressortent de cette étude, entre autres l'augmentation des besoins de prévention et d'accompagnement au nord du pays qui concentre presque la moitié des filles et femmes concernées.

Une deuxième recommandation vise la formation des professionnels. Trop de jeunes diplômés d'études de médecine ou sage-femme sortent des écoles sans avoir eu cette matière dans leur curriculum de formation. Il est primordial que l'identification des MGF et leur prise en charge soient intégrés dans la formation de base.

Des mises à jour régulières de la prévalence des mutilations génitales féminines restent importantes pour tenir compte de l'évolution des prévalences dans les pays d'origine, de la dynamique migratoire et des besoins de soutien et de soins en Belgique.

Contacts Presse

Cabinet Schlitz

Oliviero Aseglio - Porte-parole FR : 0473224099

Magda de Meyer - Porte-parole NL : 0476949131

GAMS

Fabienne Richard FR - directrice et porte-parole du GAMS : 047341069

Leïla El-Mahi - Chargée de communication : 0493405293

Flore Bollaert - Coördinatrice Helpdesk Vlaanderen: 0495/93.93.18